

EPISKEPSIS

BULLETIN BIMENSUEL D'INFORMATION

Ière ANNEE - No 9

16 JUIN 1970

SOMMAIRE

Le Patriarche Oecuménique Athénagoras Ier rentre aujourd'hui à son siège.....	2
Le 20ème Congrès Clérico-Laïc de l'Archevêché d'Amérique.....	2
L'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe russe d'Amérique.....	4
Les Eglises viennent en aide aux victimes des inondations en Roumanie.....	8
La question du mariage civil en Grèce.....	9
Comment le Pape entend le rôle diplomatique du Vatican.....	10
Nouvelles brèves.....	11

"EPISKEPSIS" EST PUBLIÉ PAR LE CENTRE ORTHODOXE DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE
TÉLÉGR. ORTHODOXIA-GENÈVE * TÉL. (022) 58 16 29 * 37, CHEMIN DE CHAMBÉSY, 1292 CHAMBÉSY-GENÈVE, SUISSE

Le Centre orthodoxe, par son bulletin, cherche à informer ses lecteurs de l'actualité de l'Eglise orthodoxe, ainsi que des autres Eglises. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans les nouvelles qu'il publie. Le contenu du bulletin peut être librement reproduit avec simple indication de la source.

LE PATRIARCHE OECUMENIQUE ATHENAGORAS Ier
RENTRE AUJOURD'HUI A SON SIEGE

Sa Sainteté le Patriarche Oecuménique Athénagoras Ier rentre aujourd'hui à son siège par un avion de ligne de la compagnie aérienne turque, après un séjour de 78 jours en Autriche pour des raisons de santé.

LE 20ème CONGRES CLERICO-LAIC
DE L'ARCHEVECHE D'AMERIQUE

Depuis le temps où le Patriarche Oecuménique actuel était Archevêque d'Amérique, l'institution des congrès cléricolaïcs a pris son élan comme un rassemblement général des représentants de toutes les communautés grecques-américaines.

La compétence du Congrès concerne surtout les affaires administratives, financières, éducatives etc. Les "sujets de dogme, de culte et de droit canon" n'entrent pas dans sa compétence. Pourtant il a la possibilité d'exprimer son opinion "sur des sujets canoniques". En tout cas, du fait qu'il est un corps si représentatif, il a la possibilité d'influencer considérablement le progrès de l'Eglise orthodoxe grecque en Amérique. Ceci est d'ailleurs le vœu de l'Archevêque Iakovos d'Amérique, qui "n'épargne aucun effort pour que le 20ème Congrès Clérico-Laïc ait un caractère plus spirituel"; ce qui veut dire qu'il cherche à élargir les horizons du Congrès et à mettre en valeur son dynamisme pour les problèmes importants qui se posent aujourd'hui à l'Eglise.

Le Congrès aura lieu à New-York du 27 juin au 4 juillet.

Dans le communiqué de l'Archevêque d'Amérique sur les sujets du Congrès, nous voyons, au chapitre de "la tradition éducative", que l'Archevêché croit que "celle-ci est à la fois théorie et action..., elle est surtout un mode de vie". Et il s'interroge: "si jusqu'à ce jour nous n'avons pas réussi d'en faire notre mode de vie, quelles sont les raisons de notre échec?"

Au chapitre "L'Organisation de notre Eglise", le communiqué porte aussi cette interrogation: "Aurions-nous donné plus de poids à l'aspect humain et moins à l'aspect divin de cette institution divino-humaine qu'est l'Eglise du Christ?"

Un autre sujet du Congrès est l'avenir de l'Eglise orthodoxe grecque d'Amérique. La question se pose au Congrès, à savoir "l'Eglise ne devrait pas entrer dans une voie nouvelle ... dans le but de garder l'attention et l'intérêt non seulement de la génération présente, mais aussi des générations à venir?... N'aurions-nous pas considéré l'Eglise uniquement comme l'Eglise d'aujourd'hui, et non pas comme celle de demain que représente la génération montante?... Peut-être nous sommes-nous bornés à construire de nouvelles églises - oeuvre en elle-même admirable - et aurions-nous négligé de renouveler notre vie religieuse, le mode de vie orthodoxe?..."

Un autre sujet important qui préoccupe l'Eglise d'Amérique depuis bien des années est celui de la langue. Diverses opinions se sont exprimées là-dessus, parfois diamétralement opposées l'une à l'autre. Certains sont pour l'usage exclusif du grec, tandis que d'autres recommandent un grand usage de l'anglais, ou encore le remplacement complet du grec par l'anglais. Sur ce point le communiqué écrit.:

"Quant à la question névralgique de l'usage principal de l'anglais dans la liturgie et plus généralement de langues autres que le grec (car il y a aussi l'espagnol et le portugais pour l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale), l'Eglise n'impose aucune "solution" d'en-haut. Elle place aussi ce sujet sous discussion libre, rationnelle, de bonne foi et selon l'intérêt de l'Eglise et de ses membres, surtout de la nouvelle génération. L'Archevêché, en évitant les bonds - qui pourraient lui être fatals - dans sa marche progressive en Amérique, a abordé la question de la langue avec prudence et en pleine conscience de ses responsabilités envers Dieu et les hommes. Elle a permis d'abord que la prédication soit faite dans les deux langues, ensuite le catéchisme, puis les lectures liturgiques de l'Epître et de l'Evangile, et, dans les sacrements du mariage et du baptême, que certaines prières soient lues en anglais (ou en espagnol). Un usage plus répandu de l'anglais dépendra des besoins spirituels des enfants de l'Eglise où qu'ils soient; il est normal que ces besoins soient différents. Cependant, dans toute l'attitude adoptée vis-à-vis de ce problème, on doit se baser sur deux principes fondamentaux: a) dans l'histoire séculaire de notre Eglise, la langue n'a jamais été considérée comme un but en soi, mais un moyen d'enseignement, de catéchèse, de salut des âmes; b) l'usage culturel d'une autre langue quelconque en même temps que le grec, doit avoir pour norme la non-altération du caractère orthodoxe de notre Eglise."

L'AUTOCEPHALIE DE L'EGLISE ORTHODOXE RUSSE D'AMERIQUE

Un problème essentiellement nouveau a été créé, par les circonstances historiques, devant la conscience de l'Eglise orthodoxe. C'est le problème dit de la diaspora orthodoxe.

Jusqu'au début du XXe siècle, les orthodoxes se trouvaient, essentiellement ou presque exclusivement, dans les pays de l'Orient chrétien. Mais dès le début de notre siècle, de nombreuses communautés orthodoxes ont été créées dans le monde entier, c'était d'abord à cause de l'émigration d'un grand nombre de fidèles de tous les pays orthodoxes vers l'Amérique, l'Europe occidentale et l'Australie, et plus tard, après la Révolution russe de 1917, par l'exode d'un grand nombre d'orthodoxes russes. En raison des circonstances de la création de ces communautés, ainsi que de leur composition, celles-ci ont gardé leur dépendance ecclésiastique des Eglises des pays de leur provenance. Et jusqu'à nos jours elles utilisent en principe pour le culte la langue maternelle de chaque communauté. Particulièrement complexe est l'histoire de la diaspora orthodoxe russe, à cause des circonstances et des vicissitudes de son Eglise Mère. Ces communautés, avec le temps, sont devenues nombreuses, se sont bien organisées et plusieurs d'entre elles ont connu un épanouissement et un rayonnement notables.

Cette évolution de la diaspora a abouti à l'état actuel, qui n'est pas du tout simple et tout à fait anticanonique si on le considère du point de vue de l'ecclésiologie orthodoxe : c'est le fait d'avoir sur le même territoire plus qu'une Eglise locale. Ainsi il arrive d'avoir deux, trois ou même plus, jusqu'au nombre de douze (!) évêques orthodoxes dans la même région (p.ex. à Paris, New-York et ailleurs).

L'Eglise prend de plus en plus conscience de cette situation anticanonique. C'est pourquoi ce problème figure parmi les sujets du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe. La conviction de l'Eglise orthodoxe, comme elle a été exprimée par les Conférences Panorthodoxes, est que cette question importante doit être résolue en commun par toutes les Eglises orthodoxes.

Les choses ont été précipitées d'une manière inattendue et unilatérale au cours de ces derniers mois. Une des nombreuses juridictions d'Amérique, l'Eglise russe grecque-orthodoxe catholique d'Amérique, connue comme "Métropolia", (il y a encore deux juridictions orthodoxes russes : 1) l'Eglise orthodoxe russe Hors-Frontières et 2) l'Exarchat du Patriarcat de Moscou) a cherché la voie de l'autocéphalie.

Cette "Métropolia" représente la continuation du diocèse créé en Amérique au XIXème siècle par l'Eglise russe, qui avait organisé une mission orthodoxe en Alaska. Après la Révolution de 1917, la "Métropolia" a cessé de reconnaître sa dépendance du Patriarcat de Moscou, qui, à son tour, l'a considérée comme schismatique. Or, la "Métropolia" a entamé des pourparlers avec le Patriarcat de Moscou afin de rétablir des relations normales avec celui-ci, qui, en échange, lui offre l'autocéphalie, comme "l'Eglise orthodoxe d'Amérique".

Le Patriarcat de Moscou n'a pas voulu faire connaître son intention aux autres Eglises orthodoxes, ni même au Patriarcat Oecuménique. Cela veut dire qu'il a voulu ignorer essentiellement les décisions des Conférences Panorthodoxes.

Le Patriarche Oecuménique, voulant prévenir très tôt des actes éventuelles contraires à ces décisions, a envoyé le 6 octobre 1969 une lettre aux chefs des Eglises orthodoxes autocéphales concernant les préparatifs du Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe, dans laquelle il caractérise comme bénédiction et don de Dieu le fait qu'avance "l'oeuvre grande et sacrée de la préparation du Saint et Grand Concile, dont la convocation a été impérieusement imposée par les besoins de l'Eglise, et les exigences en général de l'époque contemporaine".

Et il continue: "Et puisque tout doit aider à la réalisation de cette entreprise grande et historique, d'une manière sûre et rapide, nous croyons bon en attendant que les saintes Eglise de Dieu locales évitent soigneusement tout acte sur des questions inscrites au catalogue général des sujets du futur Concile, actes qui pourraient créer des situations provoquant des difficultés à l'examen en commun et la solution future de ces problèmes. Nous pensons essentiellement aux grands problèmes d'intérêt commun, dont celui de la diaspora."

Malgré tout, les informations provenant de l'Amérique en décembre 1969 présentaient comme sûres les tractations pour la déclaration de l'autocéphalie de la "Métropolia". C'est pourquoi S.S. le Patriarche Oecuménique Athénagoras Ier a adressé le 8.1.70 une lettre à feu le Patriarche Alexis, dont nous donnons le texte intégral ci-dessous. Cette lettre, bien qu'expédiée deux fois au Patriarcat de Moscou, n'est jamais parvenue à destination, comme l'a affirmé le Métropolitain Nicodim de Léningrad. De toute façon, la même personne a aussi affirmé, en février 1970, que le Patriarcat de Moscou a pris connaissance à temps du contenu de la lettre par l'intermédiaire des évêques en Amérique.

Le Saint-Synode du Patriarcat de Moscou, pendant ses séances des 3, 9 et 10 avril 1970, décidait entre autres, "d'accorder l'autocéphalie de l'Eglise russe grecque-orthodoxe catholique d'Amérique", c'est-à-dire de la Métropolia en question.

Le Métropolitain Nicodim de Léninegrad a fait part télégraphiquement, le 14 avril 1970, de cette décision à quelques personnalités ecclésiastiques non-orthodoxes. Les Eglises orthodoxes en ont été informées beaucoup plus tard.

Jusqu'à présent la position des Eglises orthodoxes à l'égard de cette décision n'a pas été officiellement rendue publique. Le Saint-Synode du Patriarcat Oecuménique, dans son communiqué de la séance du 9.6.70, écrit simplement qu'il s'est occupé "d'un projet de réponse à l'Eglise russe sur la question de la proclamation de l'autocéphalie de la Métropolia orthodoxe russe de New-York", projet soumis au Saint-Synode par sa Commission canonique.

La lettre du Patriarche Oecuménique au Patriarche de Moscou.

Votre Béatitude et Sainteté Patriarche de Moscou et de toute la Russie, notre frère et collègue bien-aimé dans le Christ Dieu, Monseigneur Alexis, nous nous adressons avec joie à Votre vénérable Béatitude en vous embrassant fraternellement dans le Seigneur.

Depuis déjà longtemps des informations provenant des milieux de la Métropolia orthodoxe russe de New-York nous apprennent que des tractations avaient lieu entre Votre Béatitude bien-aimée et vénérable et cette Métropolia pour le rétablissement de relations normales entre celle-ci et le Patriarcat de Moscou.

Notre Eglise de Constantinople, étant Mère, et depuis toujours désirant et cherchant la paix au sein des saintes Eglises Orthodoxes particulières, ainsi que le renforcement des liens d'amour, suivait avec tendresse ses efforts faits des deux côtés pour le rétablissement de relations normales et la sauvegarde de la concorde et de l'unité dans notre sainte Eglise Orthodoxe, toujours dans le cadre des saints canons, ainsi que de l'ordre ecclésiastique séculaire.

On attendait que, par la grande prudence de Votre vénérable Béatitude, ces tractations soient dirigées vers cette voie bénie de pacification. Mais nous et le Saint-Synode qui nous entoure, venons d'apprendre, avec surprise et une grande tristesse, par des rapports de S.E. l'Archevêque d'Amérique du Nord et du Sud Mgr Iakovos, que Votre Béatitude négocie avec les représentants de la dite Métropolia la déclaration de son autocéphalie par le Patriarcat de Moscou.

Nous croyons superflu d'énumérer ici en détail toutes les conséquences périlleuses que pourrait provoquer et provoquera un tel acte éventuel de la très sainte Eglise Russe; car Votre Béatitude comprend bien quel renversement de l'ordre ecclésiastique et quel désarroi général peuvent provoquer de telles déclarations d'autocéphalie faites par chaque Eglise orthodoxe particulière de son propre chef et unilatéralement

en dépassant leur compétence.

En particulier, en ce qui concerne la diaspora orthodoxe toute entière de l'Amérique, qui dépend aujourd'hui, et jusqu'à ce que ce problème soit réglé par une décision panorthodoxe, de diverses juridictions, la déclaration d'une partie de celle-ci en Eglise autocéphale (et d'une telle manière), constitue non seulement un acte contraire aux saints canons et à l'ordre séculaire en vigueur dans notre sainte Eglise Orthodoxe, mais aussi un acte extrêmement dangereux. Un acte qui, ayant débuté comme un effort fraternel pour le rétablissement de relations normales avec la Métropolia d'Amérique, peut se transformer en source de difficultés pour l'Orthodoxie en Amérique, dont la Métropolia elle-même n'éviterait pas du tout les conséquences, et devenir en général une cause de troubles dans les relations interorthodoxes.

De nos jours, où tant d'efforts se font pour l'établissement et la promotion d'une unité sacrée dans l'Orthodoxie, et où des sujets concernant l'Eglise Orthodoxe toute entière, comme celui de la diaspora, celui de l'autocéphalie et d'autres encore, ont été inscrits, par décision parorthodoxe, au catalogue des thèmes, et ont été déjà confiés à l'étude et à la préparation panorthodoxe pour une solution définitive par le Saint et Grand Concile, nous croyons sans hésiter que la réalisation du projet en vue constitue un danger qui va miner l'unité orthodoxe et la collaboration interorthodoxe harmonieuse pour la préparation du Concile.

Votre Béatitude sait mieux que personne que récemment nous avons cru de notre devoir de premier évêque de poursuivre avec toute notre force et tous les sacrifices légitimes, et peut-être même au-delà, l'oeuvre de réconciliation, d'amour et de paix, et de faire tout ce que la condescendance, l'économie, la tolérance et la charité chrétiennes dictent, et que le devoir de l'Eglise Mère impose pour sauvegarder et promouvoir la paix et l'unité entre les Eglises orthodoxes locales.

Ayant une profonde sollicitude de l'unité sans faille de notre sainte Eglise Orthodoxe et de sa marche ferme vers le Grand Concile dans cette unité, et étant convaincu que Votre Béatitude bien-aimé partage notre opinion et désir, nous Vous écrivons conformément à la décision du Saint-Synode qui nous entoure. Nous écrivons en exigeant fraternellement de Votre Béatitude et de sa sainte Eglise, qu'en mesurant les choses dans la responsabilité de leurs conséquences, ne soit pas donné suite à cette affaire, dans l'intérêt général de l'Orthodoxie, et qu'Elle veuille bien annuler tout acte en projet.

Dans le désir de faire connaître d'avance à Votre vénérable Béatitude, en toute sincère clarté, la position que prendra notre très saint Trône oecuménique apostolique et patriarcal, devant une telle éventualité dans l'Orthodoxie, nous déclarons par nos Lettres Patriarcales fraternelles que :

Si la très sainte et aimée Eglise de Russie, malgré notre supplication et recommandation fraternelles, et en dépit de tout espoir, réalise la déclaration projetée de l'autocéphalie de la Métropolia orthodoxe russe en Amérique, alors ce Trône non seulement ne reconnaîtra pas cet acte, ni n'inscrira dans les Diptyques et le catalogue des saintes Eglises orthodoxes autocéphales, cette Eglise autocéphale non canonique qui aurait été proclamée de cette façon; mais de plus, ce Trône procédera à toute autre démarche nécessaire pour sauvegarder l'ordre canonique.

En outre, croyant de notre devoir de mettre au courant tous nos frères en Christ bien-aimés, les Patriarches et Présidents des saintes Eglises locales autocéphales, nous envoyons en même temps à chacun d'eux une copie de cette Lettre Patriarcale pour les informer. Nous en envoyons une aussi à S.E. Iakovos, notre Archevêque d'Amérique du Nord et du Sud.

En écrivant tout cela, après décision du Synode, à Votre vénérable Béatitude, nous espérons aussi que, dans le cas présent, puisse être évité tout acte qui pourrait troubler le calme et la paix de l'Eglise; en Vous embrassant une fois de plus dans le Christ notre Sauveur, qui est apparu au Jourdain, nous restons, avec amour fraternel et une estime toute particulière,

De Votre vénérable Béatitude
frère aimé dans le Christ

L'Archevêque de Constantinople
Athénagoras

le 8 janvier 1970

LES EGLISES VIENNENT EN AIDE
AUX VICTIMES DES INONDATIONS EN ROUMANIE

On sait que d'énormes dégâts ont été causés par les inondations récentes en Roumanie. Les Eglises à travers le monde ont immédiatement offert leur aide aux victimes du désastre, aide sollicitée par le Patriarche de Roumanie. Le Conseil Eocuménique des Eglises et l'Alliance Réformée Mondiale ont lancé un appel commun à leurs membres pour la somme de 100.000 dollars. L'aide envoyée par les Eglises, sous forme matérielle ou en espèces, a déjà atteint un montant de 283.298 dollars.

En outre, l'Eglise de Roumanie a déployé une activité intense pour venir au secours des victimes des inondations. Dans un télégramme au Président Ceaucescu, le Patriarche Justinien de Roumanie a déclaré que l'épiscopat, le clergé et les fidèles de l'Eglise orthodoxe roumaine, mûs par un esprit de fraternité, offrent de leurs propres biens pour aider ceux qui ont souffert de ce sinistre sans précédent dans l'histoire du pays. "En tant que Métropolitite et Archevêque de Bucarest", poursuit le texte, "ensemble avec notre conseil épiscopal ainsi que les conseils paroissiaux et monastiques de l'Archevêché de Bucarest nous offrons 2,5 millions de léi" (soit 416.740 dollars). Il ajoute que lui-même et les autres membres du Saint-Synode offriront leur salaire d'un mois en faveur des inondés.

Nous sommes aussi informés que l'Archevêché d'Athènes a expédié au Patriarche de Roumanie 35.000 couvertures et des vêtements pour une valeur de 180.000 dollars. Dans la région d'Athènes un appel spécial a été lancé aux fidèles orthodoxes pour apporter leur soutien financier à l'effort de l'Archevêché en faveur des sinistrés roumains. Cet appel a trouvé un grand écho et c'est grâce à la générosité des fidèles qu'une telle aide a été apportée.

LA QUESTION DU MARIAGE CIVIL EN GRECE

On sait que selon le Code civil grec, seulement le mariage religieux est valable (voir Episkepsis No. 5). Cela veut dire que tout citoyen grec, s'il veut contracter un mariage légal, est obligé de célébrer le mariage religieux, indépendamment du fait d'être croyant ou non; même dans le cas où il ne le désire pas à cause de ses convictions, il est obligé par la loi de recevoir la bénédiction nuptiale. Il va de soi qu'une telle obligation crée un problème aigu de conscience, certes pour une faible minorité, qui ne désire pas célébrer le mariage religieux. Sans tenir compte du fait qu'elle est contraire au principe de la liberté religieuse, cette obligation rend extrêmement difficile l'action pastorale de l'Eglise dans ce domaine. Dans la plupart des cas, la célébration du sacrement de mariage ne peut pas être vécu comme un événement pour l'Eglise - la paroisse.

La question de l'adoption du mariage civil en Grèce a commençé d'être discutée. Un quotidien athénien, il y a quelques mois, a demandé l'opinion de plusieurs personnalités. La plupart des réponses, dont celle de l'archimandrite Christodoulos Paraskevaïdis, Secrétaire du Saint-Synode, étaient nettement contre le mariage civil.

Il semble que la question n'est pas close. La revue "Stavros" (La Croix), dirigée par le Métropolitain de Florina, Avgoustinos N. Kandiotis, à deux reprises a proposé récemment l'adoption du mariage civil. Dans un premier commentaire (mars 1970) sur les mesures prises par l'Archevêché d'Athènes pour la protection de la famille, on lit: "Si l'Eglise veut accomplir intégralement son devoir, elle doit appliquer la loi sévère de l'Evangile sur le divorce. Pas onze causes de divorce! mais une seule. L'infidélité conjugale. Et pour ceux qui ne veulent pas contracter un mariage "dans le Seigneur", que le mariage civil soit adopté. L'Eglise ne peut pas administrer le sacrement du mariage aux gens qui n'assistent pas à la messe, qui ne se confessent pas, qui ne communient pas, et ainsi apparaître comme bénissant le péché".

L'autre commentaire (mai 1970), partant d'une publicité commerciale qui ridiculisait le faire-part de mariage, écrit: "Si certains ont perdu jusqu'aux dernières traces de respect envers le sacrement, ...ils ne peuvent pas célébrer un mariage religieux et ridiculiser l'Eglise. Que le mariage civil soit adopté pour eux."

Ces deux commentaires de la revue "Stavros", exprimant en passant et indirectement l'opinion du Métropolitain de Florina, font exception à la grande partie de la presse religieuse, qui n'est pas disposé à adopter cette opinion. L'hebdomadaire "Sotir" (No. 439 du 11.3.70), par exemple, dans un commentaire relatif au sujet, a écrit: "Que tous se rendent compte, qu'avec de telles propositions non-orthodoxes et anti-chrétiennes, comme l'adoption du mariage civil, prennent une position hostile à l'égard du peuple grec orthodoxe, de ses traditions et de son Histoire". De toute façon le Métropolitain de Florina n'a pas fait de démarches officielles jusqu'à présent en faveur de l'adoption du mariage civil, ni n'a développé non plus ses vues sur cette question. Pourtant, on ne peut nier l'importance des deux commentaires.

COMMENT LE PAPE ENTEND LE ROLE DIPLOMATIQUE DU VATICAN

Le 8 juin 1970, le Pape Paul VI a reçu les ambassadeurs des divers pays représentés auprès du Vatican, venus lui exprimer leurs vœux pour le 50ème anniversaire de son entrée au sacerdoce.

Dans sa réponse il apparaît clairement comment le Pape conçoit non seulement le rôle diplomatique du Vatican mais aussi pour une grande part la mission de l'Eglise catholique romaine dans le monde.

"Deux critères fondamentaux justifient et caractérisent les relations entre le Saint-Siège et les différents pays", a déclaré Paul VI.

"Le premier de ces critères est la conviction, humblement mais fermement ancrée dans notre esprit, que nous pouvons, au cours de nos conversations, rappeler sans cesse les principes suprêmes sur lesquels doit être fondée la vie de la communauté humaine, pour être bonne et toujours en progrès : nous voulons dire la justice et le droit qui découlent d'une conception éthique, sûre et sacrée de la vie, aussi bien des individus que des peuples.

"En second lieu, le caractère religieux qui est le nôtre vous donne l'assurance que nos rapports aussi bien diplomatiques qu'humains, avec vous et avec vos pays, ne sont pas établis sur le contraste, ni sur des intérêts opposés à vos propres intérêts, ni sur l'émulation ou le prestige, mais que ce sont des rapports de services et donc d'amour pour vos peuples.

"Ces rapports, en un mot", a conclu le Pape, "sont faits d'amitié pour la paix, la paix pour chacun de vos pays et la paix pour le monde entier."

On sait que les Eglises orthodoxes, à cause précisément d'un conditionnement théologique différent, voient avec une grande réserve et même avec une nette opposition le rôle de l'Eglise comme "pouvoir temporaire" entretenant des relations "diplomatiques" avec les divers états. Pour cette raison elles se sont opposées à l'établissement de relations diplomatiques entre les pays orthodoxes et le Vatican. Quant, par exemple, le gouvernement grec, il y a 18 ans, envisageait une pareille éventualité, la Faculté de théologie de l'Université d'Athènes a pris officiellement position vigoureusement contre l'initiative et elle a réussi à mettre en échec le projet.

NOUVELLES BREVES

Des collaborations interconfessionnelles à Paris

Depuis quelques années des évêques orthodoxes et catholiques romains en France se rencontrent de temps à autre pour étudier en commun des problèmes pastoraux qui se présentent aux deux Eglises. L'année passée, p.ex., on a discuté des mariages mixtes. Dans une rencontre récente, le 26 mai 1970, un groupe d'orthodoxes ayant à sa tête Mgr Mélétiós, Métropolitain de France et président de la Commission des évêques orthodoxes en France, et un groupe de catholiques romains sous la direction du cardinal Gouyon, Archevêque de Rennes, ont abordé le sujet : "La catéchèse des jeunes à l'époque moderne".

Le Métropolitain de France a aussi collaboré avec le nouveau président de la Fédération Protestante de France, M. Jean Vourvoisier, qui lui a rendu visite le 27.5.70, accompagné de son prédécesseur, le pasteur Westphal. Ils ont discuté "de sujets concernant la collaboration des Eglises protestantes avec les Orthodoxes en France et comment resserrer davantage les liens existants".